



CAMPUS FRANCO-ALLEMAND DEUTSCH-FRANZÖSISCHER CAMPUS



8 OCTOBRE - 8 OKTOBER 2020

Avocats et numérique : Vision à 360°

09h30 - 09h40

MOTS D'ACCUEIL

Dominique HEINTZ, avocat aux barreaux de Paris et de Bruxelles, ancien membre du Conseil de l'Ordre des avocats de Paris

Eva SCHRIEVER, Rechtsanwältin, directrice du département des affaires internationales, européennes et des Droits de l'homme du Deutscher Anwaltverein

09h40 - 10h00

DISCOURS OFFICIELS

Éric DUPOND-MORETTI, garde des Sceaux, ministre de la Justice en France

Dr. Margaretha SUDHOF, secrétaire d'Etat au ministère fédéral de la Justice et de la Protection des Consommateurs en Allemagne

10h00 - 10h30

GRAND TÉMOIN

Prof. Dr. Philipp SANDNER, économiste, Frankfurt School Blockchain Center

10h30 - 11h30

SMART CONTRACTS ET BLOCKCHAIN

La Blockchain, technologie de stockage et de transmission décentralisée de données se développe avec succès depuis des années. L'avocat qui souhaite saisir cette nouvelle opportunité est parfois désarmé par sa complexité. Que comprendre de la blockchain ? Quel cadre juridique les Etats ont-ils conçu pour cette technologie, notamment lors de son utilisation dans des smart contracts ? Cette table ronde portera un regard technique et juridique notamment s'agissant de l'action régulatrice de l'Allemagne, la France, la Suisse et l'Union Européenne sur cette innovation.

Modérateur : Prof. Dr. Christian DUVE, Rechtsanwalt, membre du conseil d'administration du Deutscher Anwaltverein, fondateur de V29 Legal

Intervenants :

Iris BARSAN, LL.M. (Paris 1/Köln), ancienne élève de l'ENA (promotion Willy Brandt), Maître de conférences en droit privé (UPEC), avocat au barreau de Paris

William O'RORKE, avocat au barreau de Paris

Prof. Dr. Dirk STAUDENMAYER, chef d'unité « Droit des contrats », Direction générale Justice, Commission européenne

Prof. Dr. Cornelia STENGEL, Rechtsanwältin, barreau de Zurich

11h30 - 12h15

LEGALTECH LIVE PITCH

Des avocats innovants Legal Tech allemands et français présentent leurs projets

Modérateur : Eric LE QUELLENEC, avocat au barreau de Paris, membre du conseil de l'Ordre, co-référent de l'incubateur du barreau de Paris

Projets présentés :

Codefy, Tianyu Yuan, président

Replix, Gilles Merveilleux du Vignaux, co-fondateur

Juridifeel, Philippe Guinot, co-fondateur et président

Legaltegrity, Dr. Thomas Altenbach, fondateur et président

12h15 - 13h15

JUSTICE PREDICTIVE : RISQUES OU OPPORTUNITÉS ?

La justice prédictive est une évolution inéluctable qu'il convient d'accompagner avec vigilance. Comment, d'une manière éthique, peut-on promouvoir des services de justice prédictive qui répondent aux attentes des professionnels du droit ? La protection de la vie privée du justiciable est aussi importante. Les questions prospectives pourront être également abordées.

Modératrice : Annette GERLACH, Journaliste, Arte

Intervenants :

Prof. Dr. Sabine GLESS, professeur des Universités, Bâle

Juliette HALBOUT, avocate au barreau de Paris, membre de l'incubateur du barreau de Paris

Merit KÕLVART, conseillère, ministère de la justice en Estonie

Yannick MENECEUR, Conseil de l'Europe, chef d'unité du développement numérique

13h15 - 13h30

PROPOS CONCLUSIFS

Olivier COUSI, Bâtonnier de Paris

Dr. Claudia SEIBEL, Vice-Présidente du Deutscher Anwaltverein